Le Bercail

Bulletin de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines

Thetford Mines, septembre 1999 Vol.8, no 2

Glanures historiques







Personnages et objets des temps anciens
Source : Ghislaine Morin

671, boulevard Smith Sud, Thetford Mines G6G 1N1

tél. (418) 338-8591 poste: 231
fax : (418) 338-3498

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DE LA RÉGION DE THETFORD MINES

Société sans but lucratif, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles. Elle permet la diffusion des connaissances généalogiques par la publication de répertoires généalogiques.

Siège social : Collège de la région de l'Amiante
671, Boul. Smith Sud
Thetford Mines, Québec G6G 1N1
Tél. : (418) 338-8591 poste 231
Email : sghrtm@globetrotter.net

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXÉCUTIF 1999-2000

PRÉSIDENT : RENALD TURCOTTE
VICE-PRÉSIDENT : STÉPHANE HAMANN
SECRÉTAIRE : CÉLINE ROY
TRÉSORIER : FRANÇOIS PELLERIN

CONSEILLERS

ANDRÉ GAMACHE
JEANNETTE GIGUÈRE
MICHEL LAFONTAINE
GHISLAINE MORIN
ALBAN NADEAU

PUBLICATIONS

SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE
SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF
SAINT-JACQUES-DE-LEEDS
SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE
ANGLOPHONES (CO. MÉGANTIC)
SAINT-ANTOINE-DE-PONTBRIAND
SAINT-NOËL-CHABANEL, THETFORD MINES
SAINT-DÉSIRÉ-DU-LAC-NOIR, BLACK LAKE
SAINT-MÉTHODE
ROBERTSONVILLE
SAINTE-MARTHE , THETFORD MINES
SAINTE-CLOTILDE (BEAUCE)
THETFORD MINES (ACTES CIVILS)
SAINT-ANTOINE DANIEL
SAINT-ÉPHREM (BEAUCE)
SAINT-PIERRE-DE BROUGHTON
AU-DELÀ DE L'AMIANTE

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

COMITÉ	DIRECTEUR
REVUE	GHISLAINE MORIN
INFORMATIQUE	MICHEL LAFONTAINE
PUBLICITÉ	ALBAN NADEAU
RECHERCHE	JEANNETTE GIGUÈRE

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI : 8H15 - 21H00
VENDREDI : 8H15 - 17H00

DU 1ER SEPTEMBRE AU 1ER JUIN
SAMEDI : 13H00 - 16H00
DIMANCHE : 13H00 - 16H00

COTISATION DES MEMBRES
MEMBRE INDIVIDUEL 20,00$ PAR ANNÉE, ÉTUDIANT 10,00$
LA COTISATION COMPREND LA COTISATION À LA REVUE « LE BERCAIL »

ISSN 1192 - 599X

MOT DU PRÉSIDENT:

Après des vacances superbes et du soleil à revendre, il nous reste maintenant à reprendre le collier pour continuer à progresser. Subissons-nous un réchauffement de la terre ? Du moins, les météorologistes s'entendent pour dire que nous battons des records et que ce n'est pas terminé. La ronde des saisons se continue même à une centaine de jours du nouveau millénaire tant attendu. Certains arbres commencent à arborer leurs plus belles couleurs pour nous faire voir un automne notable.

Cette période des récoltes et d'abondance est pour nous propice à vous présenter nos glanures, soit de petits textes recueillis par-ci, par-là, au fil des ans et dont nous allons ici tirer parti.

Il y a en plus, un texte sur le vécu de Sœur Yvonne Demers, un texte sur la famille Grondin, un autre sur la famille Grenier, un hommage à notre ami trop tôt disparu « Léandre Pomerleau » et enfin, nos chroniques régulières, Hommage aux soldats, Accidents dans les mines...

À cette période de l'année qui nous incite à nous préparer à entrer à l'intérieur, nous vous sollicitons comme membre, à nous donner vos disponibilités pour nous aider à produire certains répertoires ou autres travaux. Votre aide nous est essentielle.

À tous et à toutes, bonne lecture !

Renald Turcotte

Sœur Yvonne Demers

Par Réal et Johanne Demers

Fille d'Arsène Demers et Mélina Dallaire, Yvonne naît le 14 avril 1902. Troisième d'une famille de neuf enfants, Yvonne se fait baptiser le même jour à la paroisse Ste-Julie de Somerset (Laurierville). Moyse Bilodeau et Mélina Carrier lui servent de parrain et marraine.

De 1909 à 1919, Yvonne complète ses études primaires. Puis, elle travaille quelques temps dans un bureau d'assurances, un bureau de poste, un magasin général et s'implique dans une œuvre de bienfaisance sociale. Atteinte de tuberculose de gorge, Yvonne est guérie par Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, avec qui elle avait fait un pacte « Si je guéris, je serai missionnaire. » C'est au cours d'une retraite fermée qu'elle découvre clairement sa voie. Le prédicateur lui indique qu'elle sera missionnaire chez les Franciscaines Missionnaires de Marie.



Le 13 mars 1924, Yvonne quitte les siens pour se rendre à Québec, rejoindre sa famille religieuse. Elle vivra désormais sous le nom de Sœur Marie de St-Rainfroy. Le 17 septembre 1924, elle fait son noviciat à Québec et deux ans plus tard, elle prononce ses premiers voeux.

Le 21 octobre 1926, Yvonne quitte le Canada pour la Chine. En cours de route, elle s'arrête à Rome et rencontre le Pape Pie XI. Le 13 février 1927, elle s'embarque à Naples, pour sa lointaine mission à Ichang en Chine. Elle y restera pendant 18 ans, soit de 1927 à 1945.

Dans une lettre écrite à sa famille, en date du 21 août 1927, Yvonne raconte :

« Ce matin, Je voyais quelques Chinois peignant leur longue chevelure... ensuite, ils se font un chignon sur la tête, c'est vraiment drôle à voir... les hommes portent une sorte de robe longue jusqu'à la cheville du pied et de toutes les couleurs, pour ceux de haute condition, elle est le plus souvent de soie, quant aux femmes, leur costume consiste en un pantalon et un petit gilet de coton de couleurs variées... elles mettent une sorte d'huile afin que leurs cheveux soient encore bien lissés... elles se bandent les pieds étant très jeunes, elles replient les doigts des pieds et grandissent ainsi resserrant toujours davantage... »

La deuxième guerre mondiale éclate, les Japonais occupent la Chine et Yvonne subit pendant deux ans (1943-1945) l'internement à Shangaï. Voici quelques phrases qui nous rappellent les horreurs de la guerre :

« La ville a été en partie détruite, il ne reste plus que des ruines... suite aux bombardements fréquents et aux immenses incendies que les Japonais allumèrent à leur entrée en ville... la ville semblait un seul brasier... ce fut terrible on croyait notre dernier moment arrivé... nombre de victimes... têtes séparées des corps, jambes et bras coupés... c'était affreux... des bombes 16 sont tombées tout autour de la maison... c'était l'enfer sur terre... »

Puis vint la libération :

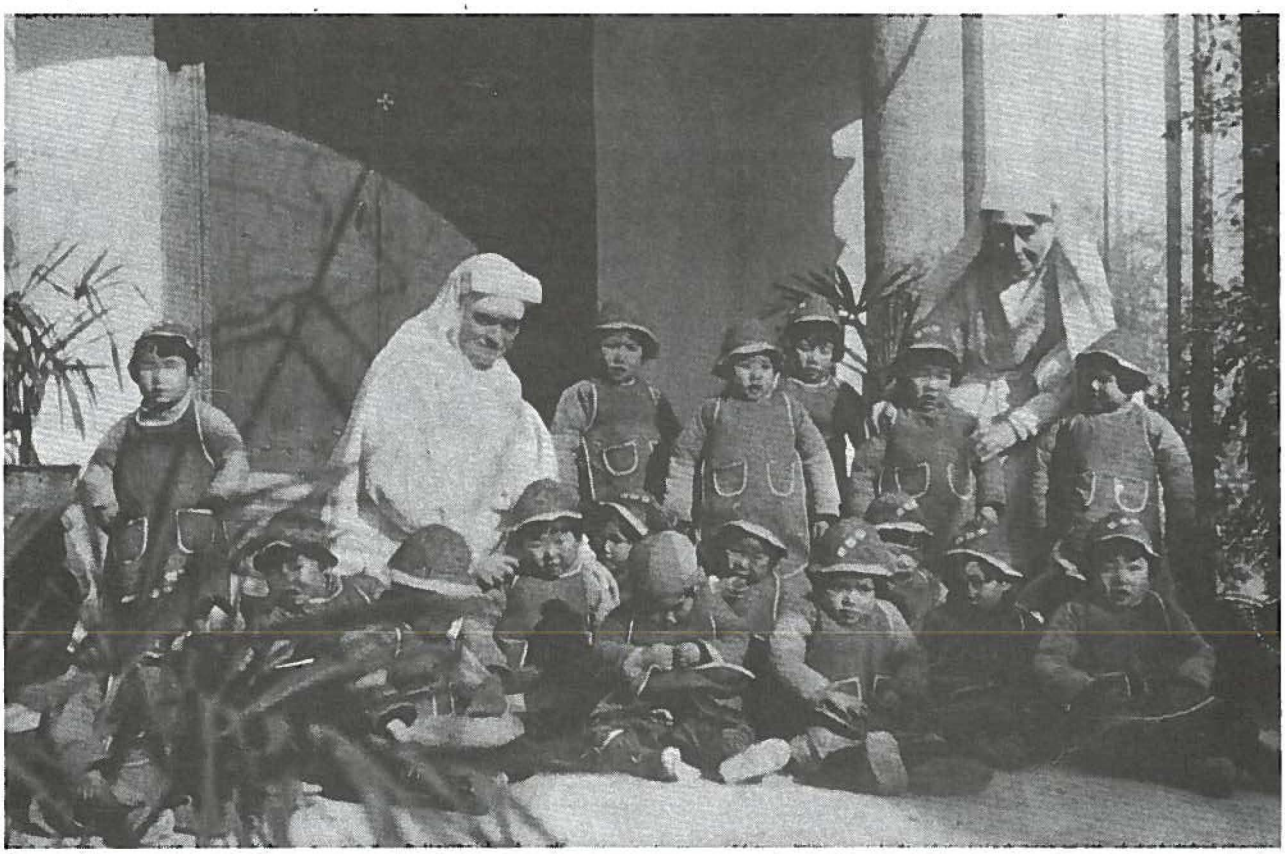
« C'est le 10 août 1945, vers minuit et demi qu'on fut éveillées en sursaut... la paix... c'est la paix... les Japonais se rendent... entendez-vous la foule qui hurle... des cris, des hourrah... les religieuses entonnèrent un vibrant Te Deum... les Missionnaires seraient rendus à leur Mission... quand on pense que depuis plus de deux ans, qu'on est tous retenus ici à Shangaï... on fit éclater notre joie... »

Dès sa libération, Yvonne revient à sa mission d'Ichang, comme supérieure de la maison. Elle y travaille de 1945 à 1952. Puis, elle est chassée définitivement de la Chine. Elle revient donc à Rome pour un bon moment de repos. Sa seconde mission sera à Pataling Jaya pour une fondation. Elle y restera pendant sept années. Puis elle ira en Indonésie, comme supérieure de la maison à Djakarta. Elle y travaillera 3 ans et 5 mois.

C'est le 12 mai 1964 que sœur Yvonne revient enfin au Canada après un long séjour de 38 années à l'extérieur du pays. Par la suite, elle s'occupera d'une fondation à Toronto, d'une procure missionnaire à Montréal, d'une de nos maisons de l'Ouest à St-Laurent Manitoba (1971), elle revient à Ottawa en 1972 et travaillera à une nouvelle fondation sur la rue Montfort.

Le 8 septembre 1980 Sœur Yvonne revient habiter à la fraternité provinciale, où elle se rend utile de plusieurs façons. Elle poursuit ses visites aux malades et aux personnes âgées.

Sœur Yvonne est décédée à Ottawa, le 6 janvier 1984 à l'âge de 81 ans, après 60 ans de vie religieuse. Elle sera inhumée à Rigaud.



La famille Grondin

Par Yvette Fecteau

Dans le rang St-Jacques du paisible village de St-Elzéar de Beauce, vit la famille de Damase Grondin et Marie Labbé. Leur fils Théodore naît le 15 mai 1871. Puis, la famille Grondin déménage dans le rang St-Olivier à St-Séverin.

Lorsque le temps le lui permet, Théodore se rend chez la famille de Thomas Sylvain et Adéline Turmel qui demeure dans le rang Ste-Anne. Il va jouer à la toupie avec les enfants Sylvain et c'est ainsi qu'il fait la connaissance de Délia qui deviendra sa femme.

Le 27 juin 1893, Délia et Théodore s'épousent pour le meilleur et pour le pire dans l'église de St-Séverin. Ils vont demeurer dans le rang St-Olivier, chez les parents de l'époux.

Théodore est un homme courageux, honnête, franc, vaillant mais peu communicatif. Quand l'automne arrive, il s'adonne à la chasse, sport qu'il affectionne particulièrement. En politique, cet homme aux yeux bleus a une confiance absolue dans les Libéraux. Il se souviendra toujours amèrement de la seule fois où il accorda sa confiance aux Conservateurs car c'est pendant le mandat de Borden, premier ministre conservateur, que se déclara la guerre 1914-18 et que la conscription fut appliquée.

Théodore est habilement secondé par Délia, ce petit bout de femme aux yeux noisette, très dévouée, active, courant du matin au soir pour abattre la besogne toujours présente dans une maison. À maintes reprises, Délia doit aller remplir les seaux à la source.

La famille Grondin se composera de 14 enfants dont sept garçons et sept filles.

Enfants de Théodore Grondin et Délia Sylvain

Wilhelmine née le 30-08-1894 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 15-02-1915 Amédée Sylvain. Décédée le 19-09-1952

Joseph Albert né le 04-01-1897 et baptisé le même jour à St-Séverin. Décédé le 21-02-1897 à St-Séverin à l'âge de 18 mois

Archélas né le 03-10-1898 à et baptisé le même jour St-Séverin. Épouse le 11-07-1922 à St-Séverin Valéda Lehoux, fille de Joseph et Délia St-Hilaire. Épouse le 14-06-1969 à St-Séverin Claudia Poulin fille de Jean et Marie Vallée et veuve d'Onésime Faucher. Décédé le 12-02-1981 à St-Noël-Chabanel T.M. et inhumé à St-Séverin à l'âge de 82 ans.

Albert né le 02-06-1901 et baptisé le même jour à St-Séverin . Épouse le 11-07-1922 Léda Bisson, fille de Joseph et Olivine Couture. Épouse le 10-06-1961 à Ste-Marie Beauce, Marie-Ange Vachon, veuve d'Évangéliste Cloutier. Décédé le 27-09-1968.

Wilbrod né le 08-11-1893 et baptisé le 9 à St-Séverin. Épouse le 06-10-1925 Alfrédina Lachance. Décédé le 26-07-1978 et inhumé le 29 à la paroisse St-Maurice T.M. à l'âge de 74 ans et 8 mois.

Hermas né le 25-12-1904 et baptisé le 26 à St-Séverin. Décédé le 29-12-1904 à St-Séverin, à l'âge de 2 jours.

Alexina née le 27-04-1906 et baptisée le 28 à St-Séverin. Épouse le 8-07-1929 à St-Séverin Gérard Bisson, fils de Joseph et Marie Fortier. Décédée le 10-04-1993 et inhumé le 12 à Robertson à l'âge de 86 ans 11 mois.

Laura née le 09-10-1908 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 15-09-1931 à St-Séverin Hilaire Croteau, fils d'Eugène et Marie Cyr. Décédée le 22-03-1979 et inhumé le 24 à St-Jacques-de-Leeds à l'âge de 70 ans.

Rosée née le 30-01-1910 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 12-06-1929 à St-Séverin Barthélémy Larochelle, fils de Trefflé et Marie-Louise L'Heureux. Décédée accidentellement le 04-11-1978 à St-Patrice de Beaurivage.

Clara née le 10-04-1912 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 30-05-1933 à St-Séverin Adonias Fecteau, fils d'Ephrem et Frédeline Laplante. Décédée le 15-02-1988 et inhumé le 20 à la paroisse St-Maurice T.M. à l'âge de 75 ans 10 mois.

Joseph né le 12-12-1913 et baptisé le 13 à St-Séverin. Épouse le 01-07-1944 Fernande Lachance. Décédé le 28-07-1990 et inhumé le 31 à la paroisse St-Noël Chabanel T.M. à l'âge de 76 ans 7 mois.

Aimé né le 20-11-1915 et baptisé le même jour à St-Séverin. Épouse le 21-06-1941 Ida Couture. Épouse le 16-07-1988 Délia Turcotte. Décédé le 04-10-1988 et inhumé le 8 à la paroisse St-Maurice à T.M. à l'âge de 72 ans 10 mois.

Éva (Lucia) née le 31-03-1917 et baptisée le même jour à St-Séverin. Décédée le 25-09-1917 à St-Séverin à l'âge de 5 mois 3 se.

Hameline née le 03-10-1918 et baptisée le même jour à St-Séverin. Décédée le 05-10-1918 à St-Séverin à l'âge de 2 jours.

Théodore achète une terre non défrichée et une érablière dans le rang Killarney. Il est possible également qu'il ait été propriétaire d'un « moulin à scie » avec Alfred Perron. Ce moulin était situé dans le rang Ste-Anne.

Théodore vend la terre familiale à M. Adélard Labbé (fils de Jean-Baptiste) et achète une terre avec résidence de M. Richard Custeau. Cette nouvelle propriété est située en face de la terre qu'il vient de défricher dans le rang Killarney. Le 6 mai 1913, il amène donc sa famille sur cette nouvelle terre.

Théodore, cultivateur assez aisé, car il possède maintenant un troupeau de quatorze vaches, a de nouvelles ambitions. Il vend ses terres du rang Killarney à ses fils Archélas et Albert puis achète de M. Achille Lessard une nouvelle terre avec une belle résidence. Cette propriété est située dans le rang Ste-Marguerite.

1932 ... année fatale ! La crise économique survient et elle va bouleverser la vie des Grondin. Théodore éprouve de la difficulté à verser les paiements pour sa terre. Ses créanciers, principalement Wilfrid (à Lébé) Sylvain, l'obligèrent à vendre sa ferme. Un jour que Délia est à laver le plancher, on vient porter une mise en demeure. C'est la désolation !

Après la vente de leur terre, Théodore et Délia ne possèdent plus que leur ménage, une voiture, le vieux cheval « Tom » et quelques vaches. Leur séjour sur cette belle ferme du rang Ste-Marguerite aura duré onze ans. Que d'heureux souvenirs sont attachés à ce coin de terre !

Chaque saison apportait à la famille un éventail de travaux. Avec le printemps, c'était les sucres, la tonte des moutons, la coupe du bois et le « pleumage », les clôtures à refaire, les semences (l'avoine, le lin, les légumes), les roches à ramasser.

Laura née le 09-10-1908 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 15-09-1931 à St-Séverin Hilaire Croteau, fils d'Eugène et Marie Cyr. Décédée le 22-03-1979 et inhumé le 24 à St-Jacques-de-Leeds à l'âge de 70 ans.

Rosée née le 30-01-1910 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 12-06-1929 à St-Séverin Barthélémy Larochelle, fils de Trefflé et Marie-Louise L'Heureux. Décédée accidentellement le 04-11-1978 à St-Patrice de Beaurivage.

Clara née le 10-04-1912 et baptisée le même jour à St-Séverin. Épouse le 30-05-1933 à St-Séverin Adonias Fecteau, fils d'Ephrem et Frédeline Laplante. Décédée le 15-02-1988 et inhumé le 20 à la paroisse St-Maurice T.M. à l'âge de 75 ans 10 mois.

Joseph né le 12-12-1913 et baptisé le 13 à St-Séverin. Épouse le 01-07-1944 Fernande Lachance. Décédé le 28-07-1990 et inhumé le 31 à la paroisse St-Noël Chabanel T.M. à l'âge de 76 ans 7 mois.

Aimé né le 20-11-1915 et baptisé le même jour à St-Séverin. Épouse le 21-06-1941 Ida Couture. Épouse le 16-07-1988 Délia Turcotte. Décédé le 04-10-1988 et inhumé le 8 à la paroisse St-Maurice à T.M. à l'âge de 72 ans 10 mois.

Éva (Lucia) née le 31-03-1917 et baptisée le même jour à St-Séverin. Décédée le 25-09-1917 à St-Séverin à l'âge de 5 mois 3 se.

Hameline née le 03-10-1918 et baptisée le même jour à St-Séverin. Décédée le 05-10-1918 à St-Séverin à l'âge de 2 jours.

Théodore achète une terre non défrichée et une érablière dans le rang Killarney. Il est possible également qu'il ait été propriétaire d'un « moulin à scie » avec Alfred Perron. Ce moulin était situé dans le rang Ste-Anne.

Théodore vend la terre familiale à M. Adélard Labbé (fils de Jean-Baptiste) et achète une terre avec résidence de M. Richard Custeau. Cette nouvelle propriété est située en face de la terre qu'il vient de défricher dans le rang Killarney. Le 6 mai 1913, il amène donc sa famille sur cette nouvelle terre.

Théodore, cultivateur assez aisé, car il possède maintenant un troupeau de quatorze vaches, a de nouvelles ambitions. Il vend ses terres du rang Killarney à ses fils Archélas et Albert puis achète de M. Achille Lessard une nouvelle terre avec une belle résidence. Cette propriété est située dans le rang Ste-Marguerite.

1932 ... année fatale ! La crise économique survient et elle va bouleverser la vie des Grondin. Théodore éprouve de la difficulté à verser les paiements pour sa terre. Ses créanciers, principalement Wilfrid (à Lébé) Sylvain, l'obligèrent à vendre sa ferme. Un jour que Délia est à laver le plancher, on vient porter une mise en demeure. C'est la désolation !

Après la vente de leur terre, Théodore et Délia ne possèdent plus que leur ménage, une voiture, le vieux cheval « Tom » et quelques vaches. Leur séjour sur cette belle ferme du rang Ste-Marguerite aura duré onze ans. Que d'heureux souvenirs sont attachés à ce coin de terre !

Chaque saison apportait à la famille un éventail de travaux. Avec le printemps, c'était les sucres, la tonte des moutons, la coupe du bois et le « pleumage », les clôtures à refaire, les semences (l'avoine, le lin, les légumes), les roches à ramasser.

L'été, la famille travaillait aux foins et allait aux fruitages (cueillette de petits fruits). La terre récompensait ces gens travaillants avec la venue de l'automne. On récoltait alors les patates, les légumes du jardin, l'avoine. La récolte du lin donnait lieu à des rassemblements joyeux pour « brayer ». C'était aussi le temps de couper le bois de chauffage et de faire le beurre pour toute la saison.

Enfin l'hiver ! saison où l'on pouvait prendre un peu de repos. On faisait boucherie, on tuait alors bœuf et porc pour les Fêtes et le reste de l'hiver. Délia et ses filles filaient la laine et le lin, taillaient la catalogne, tissaient la flanelle, les draps, la toile de lin et tricotaient. Délia fabriquait aussi des souliers sauvages avec de la peau de bœuf. Théodore, aidé de ses garçons charriait le bois de papiers (pulpe) à Tring Jonction et à Ste-Marie. Toutes ces occupations s'ajoutaient à l'entretien quotidien de la maison et au soin des animaux. L'absence de la mécanisation et de l'électricité rendaient ces tâches encore plus ardues.

Après la vente de la terre, Théodore et Délia, le cœur meurtri, retournent dans le rang Killarney sur la terre d'Archélas qui est abandonnée.

Toute la famille trime du matin au soir et les profits de la terre sont divisés en deux : une moitié est réservée pour Archélas et l'autre revient à Théodore.

Le 11 mai 1938, Délia et Théodore quittent St-Séverin où ils ont connu maintes joies et épreuves et arrivent à Thetford Mines. Ils louent le sous-sol de la maison de M. Johnny Côté située sur la rue Johnson, au prix de 7$ par mois. Théodore est alors âgé de 67 ans et Délia de 63 ans. Théodore travaille à temps partiel chez des cultivateurs et pour la voirie. Délia offre ses services comme femme de ménage. L'espoir renaît et la famille ose faire des projets.

Après une vie remplie de travail, d'épreuves et de joies, Théodore quitte les siens le 17 février 1950 à l'âge de 78 ans 9 mois. Il fut inhumé le 20 février suivant à la paroisse St-Maurice T.M. Son fils, Aimé Grondin, lui servit de témoin lors de l'inhumation.

Délia va le rejoindre le 29 mai 1952, à l'âge de 77 ans, après être demeurée successivement chez ses enfants, Clara et Archélas. Enfin elle trouvera le repos et la paix après tant d'années de dur labeur.



Cent milles à pieds, ça use...

Nous sommes le 20 février 1827, à Montréal, par une belle journée d'hiver. Un nommé Pemberton, marchand québécois, s'apprête à quitter Montréal, le pied alerte. Pour relever un pari qu'il avait engagé, il se préparait à parcourir à pieds, la distance séparant Montréal de Québec. Suivons-le dans cette escapade originale. À 17 heures, il fit une halte réparatrice à Berthier puis il prit un bon repas aux Trois-Rivières et enfin quelques heures de sommeil à Champlain.

Pemberton affronte le vent, la neige et le froid. Le lendemain, à 17 heures, il se reposa à Grondines puis reprit sa marche jusqu'à Cap Santé où il prit quelques heures de repos. Le plus pénible furent les derniers milles qui le séparait de la ville où ses affaires l'appelaient. À l'approche de Québec, Pemberton se trouva heureux de ne pas avoir pris l'itinéraire de la rive sud car il aurait eu à traverser le fleuve sur le pont de glace.

À la suite de cette aventure, Pemberton déclara à qui voulait l'entendre que plus jamais il n'entreprendrait pareille expédition, même pour 500 louis.

« Cent milles à pieds,
ça use, ça use,
Cent milles à pieds,
ça use les souliers. »

Source : Collectif, Nos Racines, tome 5, p. 1173

Il a gagné ses épaulettes...

Ce refrain fut créé le 16 septembre 1901, à bord du vapeur « Québec». Ce navire ramenait à Montréal une compagnie du 65e Régiment. Cette compagnie se composait entièrement d'étudiants montréalais de l'Université Laval, ayant à leur tête L.A. Archambault.

Elle venait de présenter les armes au duc d'York, futur roi d'Angleterre, qui était en visite dans la capitale québécoise. Les étudiants qui s'étaient fait remarquer par leur tenue, leur discipline et leur sérieux, étaient ravis, d'autant plus qu'il s'agissait là de leur unique fait d'armes. E.Z. Massicotte soulignait que leur compagnie fut dissoute au retour. Pendant un concert-boucane, ils chantèrent avec entrain un couplet de leur composition à chacun des officiers du 65e Régiment.

« Il a gagné ses épaulettes
Ma luron, ma lurette
Il a gagné ses épaulettes
Ma luron, ma luré. »

Source : Collectif, Nos Racines, tome 10, p. 2322

Drôles de métiers !

En faisant la lecture de certains actes notariés ou en lisant de vieux échanges épistoliers (lettres), nous rencontrons parfois, non seulement des termes ou des expressions bizarres mais nous découvrons également de nouveaux métiers. En voici trois qui m'étaient totalement inconnus.

Gobelet du roi :

Ce métier était réservé aux hommes seulement. Il provient de la France du temps de la royauté. Habituellement, ce métier se transmettait de génération en génération et revêtait une importance recherchée. L'homme en question devait servir leur maître, l'épée au côté et le servir au péril de sa vie. L'essentiel de leur office était de faire l'essai des boissons et des mets sur eux-mêmes. Certains tombaient gravement malades et d'autres en sont morts.

Chef de paneterie :

Ce métier est réservé aux hommes seulement. Ce chef était le principal officier d'alimentation de la maison royale. L'honneur d'être au nombre des personnes chargées de veiller à ce que le roi ne meure pas empoisonné.

Remueuse d'enfants :

Ce métier est l'apanage des femmes. C'est elle qui s'occupe de l'enfant. Elle seule peut le toucher, le bercer, l'habiller, le laver... Elle dort auprès de lui, elle en a la garde et personne ne peut s'interposer entre elle et l'enfant. Il y a des heures pour remuer l'enfant, trois ou quatre fois dans la journée.

Source : Collectif, Nos Racines, chapitre 28, p. 554

« À l'aide ! »

Connaissez-vous la « **Société de la Patte de lièvre** » ? Cette association fut formée au Canada en 1786. Elle appuyait les partisans de la liberté et les soutenait contre l'Angleterre. Je suis donc à la recherche de renseignements concernant cette association. Pourquoi avait-elle ce nom ? De qui était-elle composée ? Quels étaient ses buts et son fonctionnement ? À quel endroit a-t-elle pris naissance ? Quand a-t-elle été dissoute ?

Merci à l'avance pour tout renseignement. Veuillez me contacter à l'adresse suivante :

Ghislaine Morin, 1382 Bellevue Nord, Thetford Mines, G6G 6Z7
Tél. (418) 338-8379

La piste du Pemmican

Par Ghislaine Morin

Ta décision est prise, tu veux devenir « voyageur » et prendre « La piste du Pemmican ». Voici la marche à suivre : tu te rends d'abord à l'étude du notaire Chaboillez pour signer un contrat. L'homme de loi lit les clauses du contrat en présence des deux parties concernées, riches marchands de Montréal et en ta présence, toi, coureur des bois émérite.

C'est la première fois que tu acceptes ce travail. Comme tu n'as aucune expérience, tu seras un « milieu » c'est-à-dire l'un de ceux qui pagayent au centre du canot. Tu recevras la somme de 800 livres, un tiers versé maintenant et le reste à ton retour. De plus, tu donneras 1% au fonds de retraite des voyageurs. Tu signes au bas du contrat en faisant un X. L'agent de la compagnie, appelé le bourgeois, signe en haut et le notaire signe le demier.

L'on te donne deux chemises, deux pantalons, deux couvertures, deux mouchoirs et 4.5 kg de tabac (le chef de canot en reçoit 6.4 kg). Tu reçois ta paye de départ et tu vas te procurer de menus articles à troquer plus tard avec les Indiens. Tu as le droit d'emporter 18 kg de bagage. Le premier mai, c'est la journée du rassemblement à Lachine. La glace a complètement fondu sur la rivière des Outaouais.

Ton équipe a un « canot de maître » en écorce de bouleau, flambant neuf. Des maîtres artisans des Trois-Rivières l'ont fabriqué au cours de l'hiver. Ce canot peut emporter une charge de quatre tonnes (8,000 livres). Nous avons trois de ces canots dont chacun reçoit 60 ballots de 40 kg. La tâche est simple, apporter cette cargaison à l'autre bout du pays et en ramener les fourrures.

Les demiers préparatifs consistent en une prière et une offrande à la bonne Sainte-Anne, patronne des voyageurs et la confession car beaucoup meurt en route et enfin, un gallon de rhum. C'est alors le grand départ vers ces contrées lointaines. Le chef de l'expédition donne le signal et tu pagaies de tout ton cœur ! De temps à autre, les hommes reposent leurs bras et allument une pipe mais dès que le canot commence à ralentir, ils reprennent la pagaie.

Après plusieurs heures d'aviron, la troupe accoste sur une rive herbeuse pour manger. L'eau bout dans la théière et tu manges un repas froid. Vingt minutes de repos et tu reprends la route. Le premier long portage se présente devant toi. D'abord, tu fixes sur ton dos un premier ballot de 40 kg et tu le maintiens en place avec la courroie de tête qui prend appui sur ton front. Tu prends un autre ballot, aussi lourd, que tu poses par dessus, dans le creux de tes épaules et tu rajoutes ton propre bagage (18 kg). La longueur du portage est de 1120 pas avec 98 kg de marchandises sur le dos. Une fois le portage franchit te voilà repartis jusqu'à ce que l'obscurité t'empêches de continuer. Les nuits sont courtes et froides et à l'aube, le signal du départ est aussitôt donné.

À certains endroits, l'eau est presque gelée. Ici, il faut remonté les rapides en s'aidant d'une perche et en tirant à la main les canots lourdement chargés. Là, il faut procéder à une décharge, c'est-à-dire sortir les ballots du canot pour mieux lui faire passer les rapides à la perche. Puis avec les autres « milieux » tu reviens sur tes pas pour acheminer les ballots le long de la piste. Certains portages sont pires que d'autres. L'un d'entre eux (portage du Grand Calumet) t'incite à retourner à Montréal illico. Plus de 2,000 pas et une colline élevée à franchir.

Alexander Henry nous décrit ce portage ainsi :

« *La montée de cette colline est aussi épuisante que la descente en est dangereuse et, en le faisant, il arrive trop souvent des accidents qui causent des entorses, des hernies et des blessures pour la vie.* »

Dix portages et quatre décharges et te voilà rendu à la rivière Creuse (en Ontario). Tu as 52 km de pagayage facile pour la remonter. Puis tout le monde accoste sur une belle plage sablonneuse, le temps d'une petite fête dans la tradition des voyageurs...

Dès l'aube, tu pagaies à contre-courant, te frayant de force un chemin sur la Mattawa encombrée de rapides et de chutes. Tu avances sur les cours d'eau parsemés de roches et tu traverses des marécages boueux.

Puis, c'est la descente en direction du Lac Huron. Comme c'est agréable de se laisser porter par le courant. Le soir, les voyageurs réparent leur canot d'écorce endommagé pendant le trajet de la journée. Ils apportent toujours avec eux écorce et résine pour effectuer ces réparations qui sont fréquemment nécessaires.

Te voici rendu dans la région des Grands lacs (Huron, Érié, Supérieur, Michigan et Ontario). Parfois le mauvais temps te ralentit, tu continues à avancer en écopant l'eau. Tu arrives enfin au Grand Portage, d'une longueur de 14.5 km. Parti le 1er mai, tu es rendu le 13 juin. Après un mois et demi d'efforts, c'est le temps du repos, les voyageurs fêtent pendant quelques jours.

Tu changes de canot et utilises le canot du nord ; il a trois mètres de moins que le canot de maître que tu avais au départ de Montréal et il est aussi plus étroit. Tu te nourris d'un ragoût de maïs bouilli ou de riz sauvage accompagné de porc.

Pour arriver au lac à la Pluie, tu traverses le lac des Bois et la rivière Winnipeg jusqu'au lac du même nom. À cette étape du voyage, tu seras à court de ta nourriture de base. Au lac Winnipeg, tu trouveras du Pemmican (mélange de viande et de gras de bison).

Les Indiens des Plaines chassaient le bison et leurs femmes dépouillaient la carcasse de toutes ses parties utilisables. La viande était mise à sécher en bandelettes, au soleil ou près d'un feu, puis martelée jusqu'à ce qu'elle se transforme

Pour réparer ton canot

Pour boucher un trou dans ton canot, il faut d'abord chauffer de la résine ou gomme d'épinette dans un chaudron au-dessus d'un feu. Tu égalises la déchirure en taillant avec soin dans plusieurs des couches de l'écorce et tu nettoies bien. Tu sèches ensuite toute cette partie avec une chandelle allumée très minutieusement.

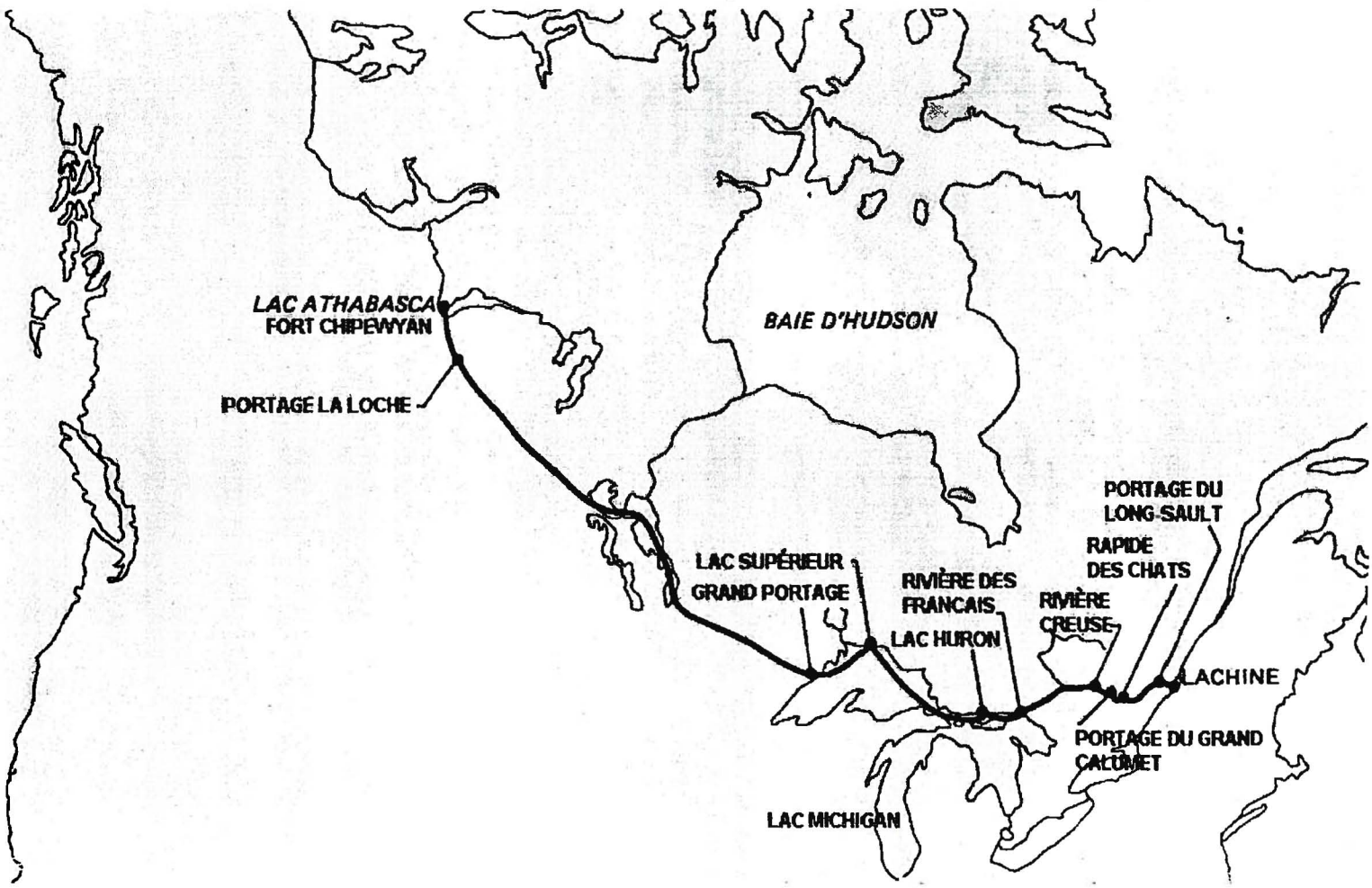
Le calfatage ne tiendra pas si l'écorce est encore humide. Puis, tu prends la résine ramollie et tu en étales autour de la déchirure et de la partie nettoyée. Tu tailles un morceau d'écorce de façon à ce qu'il recouvre exactement les couches enlevées. Tu le presses sur la poix jusqu'à ce que ça refroidisse. Ajoute encore de la résine sur les bords pour les rendre imperméables, puis aplanis la surface et fais sécher.[1]

[1] Collectif, Horizon Canada, tome 2, p. 539

en poudre fine. Mélangée avec du gras et assaisonnée de baies, la viande était empaquetée dans des sacs de peau qui pesaient environ 90 kg chacun. Et oui, te voilà sur la piste du Pemmican.

Sois prudent, sur le lac Winnipeg, les tempêtes arrivent si soudainement que bien des voyageurs y sont morts noyés. Puis, c'est la rivière Saskatchewan, facile à naviguer jusqu'à Cumberland House. Tu es au pays des moustiques. Ici l'on fait un autre chargement de Pemmican. Puis, c'est la pénible remontée de la rivière Maligne ayant des rapides sur presque tout le parcours. Arrive alors la rivière Misinipi qu'il faut remonter, encore des portages ! Enfin, tu arrives à l'Île-à-la-Crosse. Repos de quelques jours ouf ! La nourriture est bonne : poisson, orignal, cerf, canards...

Le 3 septembre, tu es arrivé à l'extrémité nord-ouest du portage la Loche. Le 7 septembre, tu arrives au fort Chipewyan au lac Athabasca, enfin rendus, tu y passeras l'hiver avant de reprendre le voyage de retour jusqu'à Montréal, chargé de belles fourrures. Mais voilà que Jos Landry et Charlie Dubois te proposent un aller-retour jusqu'au Pacifique mais ça c'est une autre histoire !



Source : Itinéraire de la piste du Pemmican, Horizon Canada, tome II, p. 539

La tuberculose

Par Ghislaine Morin

La tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse, commune à l'homme et aux animaux. Les médecins de l'Ancienne Grèce utilisaient le terme « Phthisis » (qui veut dire destruction) pour caractériser l'aspect amaigrissant de la maladie. Dans ce temps-là, la tuberculose n'était pas un problème majeur de santé. Ce fut à l'époque de la révolution industrielle, qu'ont été crées des circonstances épidémiologiques favorables pour la propagation de la maladie. Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, la tuberculose était la cause du quart des décès des adultes en Europe. À cause de ces innombrables ravages, la tuberculose fut sumommée « la peste blanche ». Elle fut isolée des autres maladies pulmonaires par Laennec en 1819. Cependant, l'on cherchait toujours l'origine de cette maladie.

C'est en 1882, que l'on découvre l'agent responsable de la tuberculose pulmonaire. Cette découverte est attribuable à Koch, qui a découvert le bacille Mycobacterium-Tuberculosis, appelé plus communément « le bacille de Koch ». Ce bacille peut atteindre divers organes ou tissus, cependant son territoire de prédilection est le poumon où il produit de nombreuses petites tumeurs ou tubercules, d'où le nom de la maladie. La tuberculose pulmonaire, appelée « consomption » par nos ancêtres, est en effet la forme la plus fréquente et la plus contagieuse.

La contagion se fait habituellement par voie aérienne (toux, étemuement...) et plus rarement par voie digestive (à partir du lait en particulier). Plusieurs facteurs peuvent favoriser cette agression tuberculeuse : sous-alimentation, drogue, surmenage, alcoolisme, tabagisme...

La tuberculose pulmonaire a un début insidieux durant lequel le malade ressent une fatigue de plus en plus importante que les fortifiants et les vitamines ne suffisent pas à enrayer. Puis le sujet présente un amaigrissement accompagné d'un manque d'appétit ainsi que d'une transpiration abondante. Une toux sèche et fréquente fait son apparition et le soir le malade se sent fiévreux. Puis avec le temps, apparaissent les crachats striés de sang. Une fois le microbe en vous, il se multiplie avec une rapidité remarquable. S'il rencontre des conditions favorables, il peut se reproduire en millions d'exemplaires en quelques heures seulement.

Durant la demière moitié du XIX^{e} siècle et la première moitié du XX^{e} siècle, le traitement de la tuberculose consistait essentiellement dans le repos, idéalement dans les régions avec de l'air pur et frais. Cette période fut prolifique dans l'établissement de sanatoriums qui étaient en fait des hôpitaux spécialisés (ex. sanatorium Bégin à Ste-Germaine de Dorchester).

Avec l'avènement des rayons X, cette maladie fut facilement détectable. L'ère modeme du traitement débuta en 1946 avec l'arrivée de la streptomycine (médicament antibiotique). C'est ainsi que débuta une grande série de découvertes pharmaceutiques telles que l'isoniazide en 1952 et la rifampicine en 1970. L'avènement des antibiotiques a entraîné dans les pays industrialisés un recul spectaculaire des décès et des cas.

La prévention fut mis à l'ordre du jour et la vaccination fut obligatoire en 1950. En effet, quelques mois après leur naissance, les bébés recevaient le B.C.G. (bacille Calmette-Guérin), vaccin qui ne contenait que des bacilles de Koch non virulents qui entraînaient une immunité contre la maladie. À l'échelon gouvernemental, l'on mit sur pied des mesures visant le dépistage et le traitement des sujets

obligatoires, surtout pour les professions à haut risque, telles que les mineurs, les tailleurs de pierre, les équarrisseurs... À travers la province se sont promenées des roulottes de rayon X effectuant un examen gratuit des poumons.

Depuis l'année 1980, la vaccination n'est plus obligatoire. La recherche clinique est davantage orientée vers les populations cibles qui pourraient bénéficier des traitements.

Afin de découvrir si un individu possède des anticorps suite à un contact avec un tuberculeux, ou qu'il l'ait développé en ayant eu la maladie lui-même, ou qu'il soit porteur du bacille de Koch, il existe le test « PPD ». Cela consiste en une simple injection intradermique de l'avant-bras. De tout temps, le point le plus important dans la lutte antituberculeuse, réside dans le dépistage précoce de la maladie.

De nos jours, il y a une recrudescence de la tuberculose due au sida. Les sidéens ont 30 à 50 fois plus de risques de faire une tuberculose évolutive à cause de leur déficience immunitaire.

Cette maladie a toujours continué de faire des ravages dans les pays en voie de développement en raison de problèmes importants liés à l'organisation, à l'accès et au coût du traitement.

En 1982, le 24 mars a été institué « Journée mondiale de la tuberculose » pour attirer l'attention sur ce problème mondial. Ce jour a été retenu en souvenir du 24 mars 1882, date à laquelle Robert Koch émit sa communication sur sa découverte du bacille de la tuberculose qui porte depuis son nom.

La vente des timbres de Noël aide au financement de la recherche. Rappelons-nous qu'aujourd'hui, ce sont 3 millions de personnes qui meurent chaque année et que c'est 8 millions de nouveaux cas qui apparaissent annuellement.

Ligue antituberculeuse

La Ligue Antituberculeuse du comté de Mégantic fut fondée le 4 avril 1923, par le Dr Alphonse Lessard (directeur du Service Provincial d'Hygiène), le Dr Odilon Leclerc (directeur de l'hôpital Laval) et le Dr Beaudoin (professeur d'hygiène à l'Université de Montréal).

Le comité est composé de M.R.P. Doucet, président (gérant de l'Asbestos Corporation Ltd), de M.J.L. Demers, vice président, de M. Antoine Dumais (notaire), secrétaire trésorier, du Dr Alexandre Sirois (médecin de la Ligue) et de Mlle B. Bélanger (pour le dispensaire antituberculeux).

Le but premier de cette ligue est de diminuer la mortalité par tuberculose en enseignant l'hygiène, en corrigeant un régime inapproprié, en dépistant les nouveaux cas et en les traitant.

Le dispensaire Antituberculeux est dirigé par le Dr Alexandre Sirois. Le but est de localiser les malades en faisant l'examen gratuit et volontaire de tous ceux qui se présentent.[1]



1-Adams, Cléophas, Thetford mines, Historique et Biographies, Éditeur Le Mégantic, p. 151-155

« Je m'en fiche ... comme de l'An Quarante ! »

D'où vient donc cette expression ?

L'une des hypothèses veut qu'elle découle de l'histoire du Canada. En effet, c'est en 1740 que l'on promet la fin du monde. Tous les habitants de l'époque se préparent à affronter cette terrible calamité. Cependant, l'année s'acheva sans problème. Cent ans plus tard (1840), la prédiction de l'apocalypse est annoncée de nouveau. Une fois de plus, les gens vivent en attente du cataclysme. La fin de l'année s'est pointée le nez sans malheur. Un autre siècle passe (1940) et nous nous retrouvons en pleine guerre mondiale. L'avenir s'annonce très noire. Pourtant la guerre se termine en 1945.

Au fil du temps, chansons et poèmes ont fait jour. Depuis ces temps anciens, l'an 40 a perdu sa crédibilité et l'expression qui s'en est répandue le prouve bien :

« Je m'en fiche ... comme de l'an quarante. »

Source : Collectif, Nos Racines, tome 7, p. 1557

Droit d'aînesse - Droit de primogéniture

Étymologiquement, ces deux termes signifient la même chose, c'est-à-dire le privilège pour l'aîné mâle d'une famille de prendre une part plus ou moins grande dans l'héritage de ses parents. Dans une famille, le plus âgé des enfants mâles avait le droit d'aînesse sur ses soeurs même si celles-ci étaient plus âgées que lui. S'il n'y avait que des filles, il n'y avait pas de droit d'aînesse. Pour leur part, les parents avaient le droit d'empêcher leurs enfants indignes de prendre part au partage, par le moyen de l'exhérédation (ils déshéritaient leurs enfants).

Dans son « Traité de la loi des fiefs », François-Joseph Cugnet (1775) dit que le droit d'aînesse n'exista au Canada français qu'en ce qui concerne les successions de fiefs et seigneuries seulement. Ex.: Pierre Boucher II, en rendant Foi et Hommage à Québec le 16 août 1782, déclare qu'en sa qualité de fils aîné, il est propriétaire de la moitié du fief de Boucherville (Lalande, « Une vieille seigneurie » p. 390). Toutefois, l'aîné pouvait renoncer à son droit d'aînesse en faveur de ses cadets du vivant du père et même de son consentement. Ex.: Acte de renonciation de droit d'aînesse par Louis Le Ber sur le fief que son père Jacques Le Ber avait acquis, au bout de l'île de Montréal, 26 août 1686, notaire Basset. De plus, le droit d'aînesse pouvait être vendu. Philippe de Noyelle de Fleurimont cède à J.B. de Charnay ses droits comme fils aîné en la seigneurie de Kamouraska, 10 mai 1758, notaire Panet.

Source: Collectif, Bulletin des Recherches Historiques
Publié par Pierre-Georges Roy, Lévis, 1934
vol XL no I, p. 20 à 23

Le vinaigre des Quatre Voleurs

Le 10 juin 1740, monseigneur de Lauberivière s'embarquait sur le « Rubis » à destination de Québec. Durant la traversée, un mal mystérieux se répandit sur le navire, apportant une fièvre continue, des maux de tête intense, des éruptions... allant jusqu'à la mort. Le navire accostait à Québec le 8 août suivant. L'on dénombra 47 hommes qui avaient succombé à la maladie et il fallut en hospitaliser 150 autres. Monseigneur de Lauberivière qui s'en était tiré jusque là, dut s'aliter le 13 août et décéda le 20 au matin, après avoir présenté les mêmes symptômes. Dans l'inventaire de ses biens, on y retrouva « trois petites fioles remplies de vinaigre des quatre voleurs ». En quoi cela consistait-il ?

« On raconte qu'une peste meurtrière s'abattit un jour sur la ville de Marseille et de ses environs. La mortalité devint si grande que la population se vit réduite à la dernière extrémité. Personne n'osait approcher les malades et les morts restaient sans sépulture. Quatre voleurs cependant circulaient avec impunité par toute la ville, devenue un charnier. Il soignait les malades et enterraient les morts. Mais on découvrit bientôt que, sous prétexte d'exercer la charité, ils dépouillaient les mourants. Ils détroussaient même les cadavres.

L'un d'eux fut pris la main dans le sac. Il confessa que lui et ses compères possédaient un antidote qui les mettait à l'abri du fléau, leur permettant ainsi de piller les pestiférés. On lui promit le pardon de ses crimes s'il révélait la composition de ce liquide mystérieux. Le nouveau talisman fut bientôt connu et sa renommée s'étendit dans tous les pays d'Europe. En France, on lui donna le nom de « Vinaigre des Quatre Voleurs ». [1]

Monseigneur de Lauberivière avait trois fioles de ce vinaigre contre la peste. Il ne les avait pas avec lui sur le navire. C'est à peine arrivé chez lui qu'il tombe malade et meurt. Si seulement on avait fouillé dans les armoires de Monseigneur. Quelle ironie du sort !

Maison en bois rond

Dans un inventaire dressé en 1803, par le notaire Deguire, il est dit que « **la communauté possède une terre sur laquelle y a une vieille maison de bois rond faite en tête de chien** ». Que signifie cette expression ?

« L'expression maison de bois rond faite en tête de chien semble avoir eu son origine au Canada. Elle a dû être créée pour les besoins de la cause par les premiers soldats colons s'établissant ici au milieu des bois. Cette expression sert à désigner d'une manière très exacte un genre de construction primitif mais pratique qui permet de construire une habitation confortable sans autre outil qu'une hache. Dans ce genre d'assemblage, les troncs d'arbres ne sont pas équarris mais superposés tels quels, les extrémités sont encochées d'une entaille profonde en demi lune dans laquelle reposera la partie inférieure du tronc que l'on va placer au-dessus, la forme de cette entaille rappelle exactement la partie supérieure du chien d'un fusil alors en usage à cette époque et qui était nécessaire afin d'y insérer le pouce pour le relever avant de faire feu. » A. Pichart[2]

1 Collectif, Bulletin des recherches historiques, Vol. XL, p. 253-255

2 Idem, Vol. XL1, p. 415

Histoire de l'éducation au Québec

Par Ghislaine Morin

Enseigner, c'est avant tout transmettre des connaissances. Compte tenu de cette affirmation, ne soyez pas surpris si je vous dis que les premiers enseignants en Nouvelle-France furent les Indiens. En effet, ils ont enseigné aux Blancs à vivre en forêt, à survivre aux hivers rigoureux, à apprendre des langues étrangères et à découvrir la géographie d'un nouveau continent.

Quelques années plus tard, une fois la petite colonie bien implantée, l'enseignement fut propagé par l'Église. Pendant 150 ans, le clergé assure seul les responsabilités de l'éducation par ses différentes communautés religieuses (Jésuites, Récollets, Ursulines...). L'instruction est assez réduite et se résume surtout à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique. L'éducation devient vite l'apanage des mieux nantis car les colons ont davantage besoin de bras pour travailler leur terre que de têtes imprégnées de connaissances.

1760, la conquête anglaise vient rapidement désorganiser ce petit système scolaire. Il faut assimiler les Canadiens Français pour en faire de meilleurs colons britanniques. Graduellement, les lois françaises sont remplacées par les lois anglaises. Les fonctionnaires catholiques sont exclus de l'administration britannique et l'on avantage la religion et les écoles protestantes. La majorité de la population venait donc d'être condamnée à l'ignorance.

L'augmentation galopante de la population (naissances + émigration) et l'emprise de l'église catholique sur ses ouailles, font échec à l'instruction anglaise. Le gouvemement anglais accepte donc en 1824 de diversifier son système scolaire par la « Loi des écoles de fabrique », loi qui permettait aux curés et aux marguilliers d'utiliser le quart de leurs revenus pour la fondation d'écoles catholiques, ne relevant que d'eux seuls. Le Québec se retrouve donc avec deux systèmes, l'un anglophone majoritairement protestant et l'autre francophone majoritairement catholique. Cependant, le gouvernement refuse de subventionner les écoles francophones car il ne les contrôle pas. Ainsi, la situation scolaire ne s'améliore guère.

Le débat se poursuit et l'on discute ferme d'éducation. Il y a de nombreux accrochages entre le clergé et les libéraux canadiens français. En 1829, le Parlement passe « L'Acte pour encourager l'école élémentaire ». C'est un troisième système qui est mis sur pied et ces écoles élémentaires dépendent du Parlement qui forme un comité permanent de l'éducation. Des modifications et des ajouts amélioreront le contenu initial. Cette loi aura une grande influence sur l'éducation au Québec:

« Pour la première fois, apparaît dans le système scolaire du Bas-Canada l'idée de commissions scolaires élues par les contribuables, dotées du pouvoir de taxation et ayant la responsabilité d'organiser et de contrôler l'enseignement primaire public ».

Cette loi restera en vigueur jusqu'en 1836 et mettra en lumière de nombreuses lacunes telles que la pauvreté de la qualité de l'enseignement, l'incompétence des enseignants, le patronage flagrant

En 1845, de nouvelles lois obligent chaque localité à créer une commission scolaire, indépendante du conseil municipal et à gérer les écoles communes dont la direction relève du surintendant. De plus, les commissions scolaires lèvent des taxes qui obligeaient la population à participer directement aux dépenses de

l'enseignement. Les commissaires ont alors de grandes responsabilités: construction d'écoles et leur financement, engagement des maîtres, étude des programmes et approbation de manuels.

Devant la difficulté de se soustraire à la loi scolaire, nous assisterons à un mouvement de protestation connu sous le nom de « La guerre des éteignoirs ». Les derniers contestataires disparaîtront avec la Confédération en 1867.

Jean-Baptiste Meilleur fut le premier surintendant de l'instruction publique. En 1851, on lui accorde 23 assistants « les inspecteurs d'écoles », qui l'aideront à renforcer son autorité dans le domaine scolaire et à superviser les écoles. Son successeur, Olivier Chauveau, donnera une impulsion nouvelle à la cause de l'éducation. En 1856, sera fondé le « Journal de l'instruction publique », premier journal pédagogique, de plus, l'on crée un fonds de retraite pour le personnel enseignant et l'on met sur pied le Conseil de l'instruction publique. En 1857, le gouvernement fonde les écoles normales, destinées tant aux garçons qu'aux filles. Celles-ci se multiplieront de façon spectaculaire pour répondre à la demande.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est ratifié le 29 mars 1867 et l'article 43, paragraphe 6 de la Conférence de Québec laisse aux provinces le contrôle de l'enseignement. Cette même année, l'on forma le premier ministère de l'Instruction publique au Canada. Le nouveau ministre hérite des responsabilités du surintendant et de plus il doit rendre des comptes aux chambres et au peuple.

La Loi scolaire de 1869 va accentuer le caractère confessionnel des deux secteurs, catholique et protestant. Depuis la conquête, l'Église assure la survivance de la nation. Elle protège les Canadiens Français de tout ce qui peut porter atteinte à leur langue et à leur foi. Donc l'État, qui était avant tout laïc, ne pouvait pas être responsable du domaine de l'éducation.

À cette époque, nous retrouvons les écoles élémentaires, modèles et académiques qui dépendent des commissions scolaires et forment le secteur public. Il y a également les collèges industriels, les collèges classiques et les universités qui forment le secteur privé. Olivier Chauveau crée l'École Polytechnique de Montréal, ouvre une École des Arts et Manufactures à Québec, décide de l'établissement d'écoles de réforme et d'industrie pour les délinquants et d'écoles spéciales pour les sourds-muets et les aveugles. Pendant de nombreuses années, nous assisterons à une guerre entre l'Église et l'État pour obtenir la responsabilité de l'éducation.

L'année 1923, fut une année cruciale dans la réforme des programmes. Quatre spécialités sont possibles : l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts ménagers.

Puis, avec le « Krash » de 1929, survient la réforme fondamentale, l'école porte la scolarité à 11 années d'études. Cependant, la majorité des enseignants ne possèdent qu'un brevet de capacité du Bureau Central des examinateurs. Ce dernier sera aboli quelques années plus tard et dorénavant, il faudra obtenir un diplôme d'une école normale pour enseigner. De plus, l'on assiste à un développement phénoménal de l'enseignement professionnel.

En 1943, l'instruction devient obligatoire et chaque enfant doit fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 14 ans. L'année suivante, une loi assure la gratuité de l'enseignement et des livres de classe dans certaines écoles.

« Qui s'instruit s'enrichit », nous voilà rendu en pleine révolution tranquille avec l'arrivée de Jean Lesage au pouvoir. Il faut repenser l'éducation en fonction des besoins nouveaux et des exigences nouvelles que lui pose la société en constante évolution. Le nouvel état providence s'engage à transporter gratuitement les élèves à l'école. Les inspecteurs d'école disparaissent et les commissions se régionalisent.

Terminons en ajoutant que la création du ministère de l'Éducation se fait en janvier 1964 et entre en vigueur le 13 mai suivant.

La suite de ce dossier sur l'histoire de l 'éducation sera publiée ultérieurement.

Sources :
Rocher, Guy, L'administration scolaire, Recherches sociographiques, janvier-août 1968, vol. IX, no. 1-2, Québec, P.U.L. p. 37

Collectif, Éducation Québec, vol. 11, no. 1, septembre 1980

Recherche

Je suis présentement à la recherche de photos des descendants des **Marchand**.

Olivier Marchand marié à Marguerite Marcotte, le 26 novembre 1833 à Deschaillons.

Léopold (Paul) Marchand marié à Philomène Champagne, le 7 octobre 1861 à Ste-Sophie de Mégantic.

Noé Marchand marié à Delvina Hamel, le 28 janvier 1889 à St-Adrien d'Irlande.

Communiquez à :

Françoise Grenier
468 rue St-Louis
Black Lake, Qué.
G6H 1J9
Tél. : (418) 423-2461

Merci pour votre collaboration !

Main d'œuvre à bon marché

Par Denise Dion Ouellette

Connaissez-vous les Homes ? Un « Home » était mi-orphelinat, mi-centre d'accueil pour les enfants que les parents ne pouvaient pas nourrir ou qui erraient seuls dans les rues. L'Angleterre et l'Écosse les ramassaient par milliers et les expédiaient au Canada. Alex Weir s'est retrouvé au « Home Sears » lorsque son père mourut alors qu'il n'avait que 11 ans. Sa mère se retrouvait avec 9 autres enfants sur les bras. Comme pour plusieurs familles, la seule solution pour sauver ses enfants de la misère noire, était de les placer dans les « Homes » qui pullulaient dans toute l'Angleterre.

Les dirigeants montrèrent à Nicolas des photos de garçons cueillant de grosses pommes rouges dans un verger ensoleillé et lui dirent que c'était au « Canada ». N'aimerait-il pas y aller ? Les pommes semblaient si juteuses, si rouges... Nicolas a dit oui ! Quelques jours plus tard, il s'est retrouvé à bord d'un bateau, en route pour ce coin de paradis. Les responsables lui donnèrent une petite cantine de métal avec quelques vêtements, une bible, une brosse et un peigne et une photo dédicacée du révérend Sears.

Cette histoire se passait en 1908 et des milliers d'autres enfants vécurent ce même périple. Lors de ce voyage, ils étaient 322 enfants à bord, filles et garçons, tous engagés pour aider à la ferme. Plusieurs d'entre eux n'avaient que 3 ou 4 ans n'ayant aucune idée de ce qui leur arrivait. Plus de 80,000 enfants ont été recueillis dans les homes des grandes villes d'Angleterre. Au début des années 1900, des douzaines d'organisations et de particuliers envoyaient des centaines d'enfants chaque année au Canada.

Les plus jeunes enfants furent adoptés par des familles canadiennes mais souvent de façon non officielle. La plupart ont passé leur jeunesse (jusqu'à 18 ans) à travailler dans les champs, à s'occuper du bétail... Ils ont mené une existence pénible et solitaire réglée par un contrat rigide.

Compte tenu de la rareté des fonds, de la multitude des enfants à secourir et du personnel réduit, il arrivait que les enfants furent exploités. Ils travaillaient trop dur pour leur âge, sans aucune affection, pratiquement oubliés par ceux qui les avaient amenés ici. Certains furent battus, d'autres eurent une mauvaise alimentation, levé à la barre du jour et couché tard le soir... Certains ramassaient de lourdes pierres dans les champs, d'autres transportaient de lourds sacs de patates, d'autres apportaient l'eau nécessaire pour la maison et les bâtiments, d'autres fendaient du bois...

Plusieurs d'entre eux ont demandé à être transférer de famille. Ainsi, de nombreux enfants passèrent leur jeunesse à être déplacés d'une ferme à l'autre. Les trois principales raisons évoquées pour ce changement étaient les mauvais traitements, les fermiers n'en voulaient plus ou ceux-ci étaient mécontents de leur travail. Amy Norris qui fit le tour de 14 maisons en 4 ans en est un bon exemple. Ces déracinements répétés en ont laissé plusieurs désorientés et perturbés pour le reste de leur vie.



La tire Sainte-Catherine

Par Ghislaine Morin

Au Québec, le 25 novembre était considéré comme la fête des vieilles filles. Toute demoiselle âgée de plus de 25 ans se voyait ce jour-là coiffée du bonnet de la Catherine. Autrefois, cet événement donnait lieu à des festivités de toute sorte. D'ailleurs, remontons dans le temps et allons jeter un coup d'œil dans l'histoire.

Nous sommes le 25 novembre et dans la journée d'hier la neige a tout recouvert sur son passage. Ce soir-là, Adélaïde Jolin et Euphrosine Couture se sont données rendez-vous à la croisée des chemins du rang huit. Les deux grandes amies étaient âgées de 25 ans et quelques mois et espéraient trouver mari sous peu. Aînée d'une famille nombreuse, elles désiraient ardemment fonder la leur.

Cette année, Napoléon Lafleur prêtait sa grange pour les festivités. Toute la journée, avec l'aide de ses six garçons, Napoléon avait ratissé le foin, installé des tables de fortune sur chevalet et nettoyé un peu la place. Pour la circonstance, il avait sorti un peu de « bagosse » et taillé quelques feuilles de tabac canadien.

Vers les 7 heures du soir, la jeunesse du rang se pointa toute émoustillée. Jos au violon, Ti-Fonce à l'accordéon et Arthur à la musique à bouche, accueillaient tout ce beau monde au son d'une musique entraînante. Euphrosine et Adélaïde arrivèrent peu après la demie de 7 heures et comme elles avaient franchi toutes les deux le cap des 25 ans, elles se virent coiffée d'un bonnet par leurs amis. La soirée allait bon train, les jeux et les danses se succédaient sans arrêt.

Madame Lafleur avait fait les préparatifs de la tire pour la soirée. La recette familiale se transmettait d'une génération à l'autre : de la mélasse, un peu de cassonade, du sucre d'érable râpé, un peu d'eau, un peu de crème... après avoir mêlé tous les ingrédients, l'on mettait le tout à chauffer sur le poêle à deux ponts. Une bonne odeur sucrée se répandait alors dans toute la maisonnée.

Au milieu de la soirée, les jeunes étaient invités à étirer la tire. Un jeune homme et une jeune fille étiraient le même morceau. Quand tous deux se rapprochaient pour plier les deux extrémités du long cordon de tire dorée, il était alors permis d'échanger un rapide baiser. Ce moment était grandement attendu par certains et très redouté par d'autres.

Les demoiselles célibataires étaient facilement identifiables à cause de leur bonnet de Catherine. Le jeune homme intéressé par l'une d'entre elles, s'organisait pour prendre le cordon de tire en même temps que la jeune fille désirée. À la fin de la soirée, plusieurs jeunes filles portaient le fameux bonnet même si elles n'étaient pas en âge de le porter.

Quand la tire était devenue bien souple, elle pouvait être tressée, puis on la taillait en morceaux à l'aide de ciseaux. Les morceaux étaient soigneusement déposés sur de grandes plaques qui étaient alignées sur la neige afin de rendre la tire bien cassante. Elle était alors servie aux invités qui la croquaient à belles dents.

Ce soir-là, Adélaïde prit un bout de cordon de tire et Eugène Paquet prit l'autre bout. Que d'émoi !... Le 25 novembre de l'année suivante, Adélaïde retournait à la veillée, qui avait lieu chez Poléon Veilleux, mais cette fois-là, elle était accompagnée de son mari Eugène et un renflement proclamait haut et fort qu'elle serait bientôt maman. Leur première fille fut prénommée « Catherine » et celle-ci n'a jamais pu trouver quel ancêtre était à l'origine de son prénom !

La famille Grenier

Par Françoise Grenier

Fils de Paul Grenier et Marcelline Tardif, mon grand-père Théophile est né le 11 février 1884. Il fut baptisé le lendemain à la paroisse St-Ferdinand. Ephrème Tardif et Zoé Lasonde lui servirent de parrain et marraine.



Le 18 juin 1906, à la paroisse Sainte-Hélène de Chester, Théophile a épousé Mary Turcotte, fille d'Olivier Turcotte et Adèle Sévigny. Mary est née le 25 décembre 1887 à cette même paroisse. De cette union sont nés 16 enfants dont 6 filles et 10 garçons.



Après leur mariage, mes grands-parents sont montés aux Etats-Unis pour obtenir du travail. D'ailleurs, leur premier enfant, Yvonne, est née le 14 avril 1907 à Biddeford Maine USA. Ils semblent y avoir vécu seulement une année car leur second enfant, Olivine, est née le 20 mai 1908 et fut baptisée le lendemain à la paroisse St-Ferdinand. Paul Grenier et Marcelline Tardif lui ont servi de parrain et marraine.

Mes grands-parents ont demeuré de 1907 à 1924 au village de St-Ferdinand. Neuf autres enfants sont venus s'ajouter à la famille. Rolland est né le 5 décembre 1909 et fut baptisé le lendemain. Il eut pour parrain et marraine, Paul Grenier et Philomène Marcoux. Puis le 26 juillet 1911, Ernest fit son entrée dans la famille. Il fut baptisé le lendemain et eut pour parrain et marraine Georges Grenier et Olivine Marcoux. L'année suivante, est née Lina, le 25 novembre 1912. Baptisée le lendemain, elle eut pour parrain et marraine, Alexandre Grenier et Florida Turcotte.

Irma est née le 22 avril 1914 et fut baptisée le lendemain. Arthur Turcotte et Maria Grenier lui ont servi de parrain et marraine. Puis ce fut le tour de Paul, né le 13 juin 1916 et baptisé le lendemain. Samuel Fréchette lui servit de parrain et Léa Houde de marraine. Jean-Baptiste suivit en naissant le 11 juin 1918. Il se fit baptiser le même jour à la paroisse Saint-Julien. Adélard Martineau et Célanire Turcotte furent ses parrain et marraine.

Le 5 mai 1920, Aimé fit son entrée dans le monde. Baptisé le 8 mai à la paroisse St-Ferdinand, il eut pour parrain et marraine Léon Dubois dit Lafrance et Philomène Grégoire. Puis ce fut le tour d'Adrienne, née le 8 février 1922, de se montrer le bout du nez. Elle se fit baptiser le 10 à la paroisse St-Ferdinand, ayant pour parrain et marraine, Joseph Turcotte et Odéa Labrie.

Pour sa part, Philibert est né le 1er novembre 1923 et fut baptisé le 4 à la paroisse St-Ferdinand. Wilfrid Bouffard et Yvonne Grenier lui servirent de parrain et marraine.

Mon grand-père était bûcheron et voyageait beaucoup selon l'endroit où se trouvaient les coupes de bois (bois de pulpe). Il transportait son bois à couper vers le moulin Marcheterre. En 1925, la famille Grenier se retrouve à la paroisse Saint-Julien, à quelques milles du village. C'est à cet endroit que naquirent les jumeaux Flore et Lucien, le 17 juillet 1925. Ils se firent baptiser le 19 à l'église de l'endroit. Arthur Bonneville et Georgianna Turcotte furent les parrain et marraine de Flore. Rolland et Olivine Grenier furent les parrain et marraine de leur petit frère Lucien. Malheureusement, âgé de 8 mois et 15 jours, Lucien décédait, le 31 mars 1926. Il fut inhumé le lendemain au cimetière de la paroisse.

Lorsque les plus vieux furent en âge de donner un coup de main, ils suivirent aussitôt leur père dans le bois (abattage, écorçage, mesurage...). C'est ainsi que Paul, Ernest, Rolland, Philibert et Aimé prirent très tôt le chemin de la forêt.

Pendant ce temps-là, les filles secondaient leur mère à la maison. À cette époque, il y avait peu de commodités. Il fallait faire le savon du pays (gras d'animaux et caustique), l'eau de javel (charbon de bois et cendre), la nourriture, l'entretien de la maison, le lavage (moulin à laver à bras, l'eau devait bouillir dans des « boiler » sur le poêle à bois), la couture (les chemises des hommes se faisaient avec des poches de farine teinte et les robes des femmes étaient refaites dans les vêtements usagers des plus vieilles). L'on tricotait des bas et des mitaines de laine, l'on brodait des nappes et des taies d'oreiller. Mary faisait du tissage et le filage de la laine.



Photo prise en 1940
à l'avant : Flore, Adrienne, Théophile, Mary, Philibert, Émilien
à l'arrière : Olivine, Rolland, Ernest, Irma, Paul, Jean-Baptiste et Aimé

Vers 1927, la famille déménage à la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney. Trois autres enfants sont venus compléter la famille. Émilien est né le 30 septembre 1927 et fut baptisé le 2 octobre. France (François) Grenier et Flore Côté lui ont servi de parrain et marraine. Vint par la suite, Lorenzo, qui est né le 7 mars 1930. Il fut baptisé le 9 mars suivant. Ernest et Irma Grenier servirent de parrain et marraine à leur petit frère. Lorenzo décédait deux mois plus tard, soit le 14 mai. Il fut inhumé le lendemain au cimetière du village. Yvan est né le 10 août 1932 et fut baptisé le lendemain. Ses parrain et marraine furent Léo Tardif et Lina Grenier, sa sœur aîné. Yvan est décédé le 18 février 1935, à l'âge de 2 ans et 6 mois. Il fut inhumé le lendemain au même endroit.

Sur cette ferme, l'on y retrouvait deux chevaux, sept ou huit vaches, des porcs et des poules, qui servaient à leurs besoins. L'été, ils allaient au fruitage (fraises, framboises, bleuets, groseilles...) et vendaient le surplus en chaudière de 20 livres. De plus, il y avait des vergers de pommes et de prunes. Les produits d'un grand jardin servaient à compléter les repas de la famille.

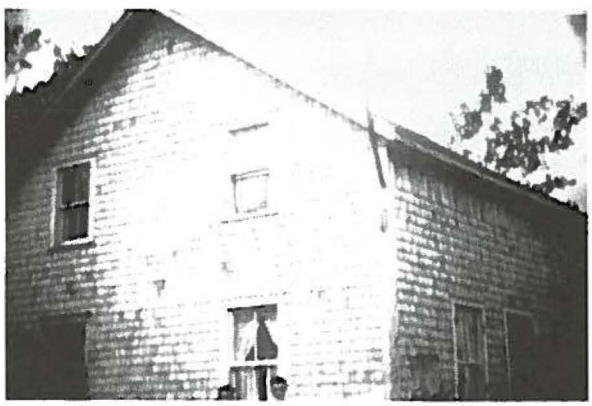
Le dimanche matin, vers 5 heures, grand-père allait partir la fournaise au bois de l'église, afin de rendre la température agréable pour les paroissiens qui venaient à la messe de 9 heures.

Vers 1936, la famille déménage une fois de plus, à la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf. Grand-père poursuivit son travail dans les coupes de bois. Il recevait 2.50$ la corde de bois et 1$ la corde de bois fendue. Il a travaillé pour plusieurs contracteurs dont monsieur Dinning. Tout le travail se faisait à force de bras (hache, godendard...). Le bois était déposé sur le bord du chemin où le contracteur venait le chercher.

Vers 1944, la famille se retrouve à la paroisse Saint-Joseph de Coleraine. Théophile vendait le lait de sa vache. Il a également travaillé environ trois ans pour la voirie. C'est à cette époque qu'il prit sa retraite. Il avait une pension du gouvernement au montant de 45$ par mois. Oncle Ernest et tante Olivine restaient avec leurs parents.

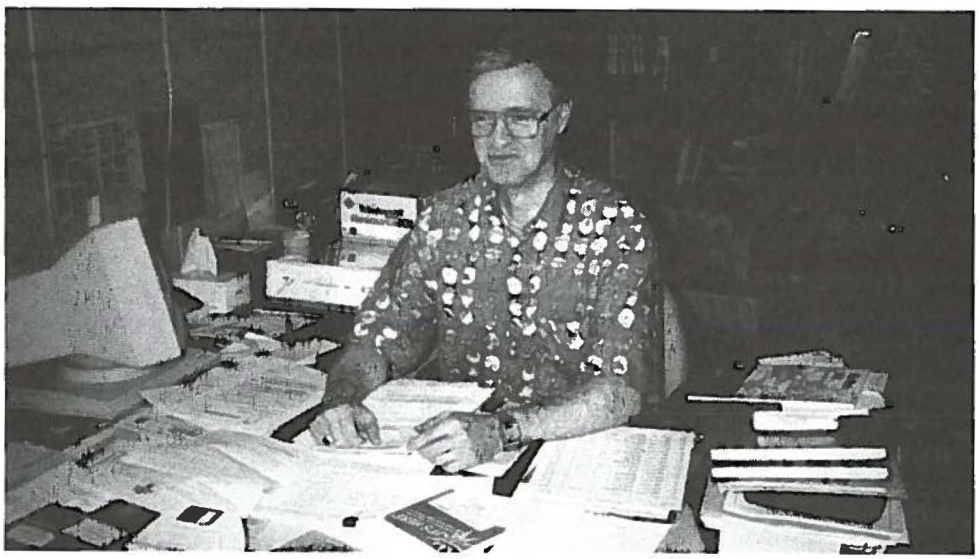
Grand-père Théophile est décédé le 29 septembre 1969, à l'âge de 85 ans et 7 mois. Il fut inhumé le 2 octobre suivant dans le cimetière de Coleraine. Son épouse, grand-mère Mary, est décédée le 23 juillet 1977 à l'âge de 89 ans et 7 mois. Elle fut inhumée le 26 juillet suivant à Coleraine.

Aujourd'hui, de cette grande famille, vivent toujours : Irma, Adrienne, Philibert et son épouse Corinne, Flore, Émilien. Parmi les conjointes, demeurent toujours dans la région, tante Angèle Sylvain, épouse de feu Roland Grenier et tante Bernadette Drouin, épouse de feu Aimé Grenier.



Léandre Pomerleau

Membre fondateur de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines, Léandre a participé activement à la création et au développement de notre Société. Dès ses débuts, il s'est occupé de la vente, de la mise à jour et du réabonnement des cartes de membres. Il fit également l'entrée et la correction de données sur informatique. Il collaborait au niveau des cours de formation en généalogie. Il était responsable des acquisitions de volumes et revues et participait à la réalisation des répertoires.



Léandre venait régulièrement au local de la société et ne ratait jamais une chance de nous taquiner. Son bureau était ouvert à tous et à toutes, il prenait le temps de nous écouter et de nous parler. Il communiquait facilement ses opinions et ses idées étaient prises en considération. En avril 1998, lors de l'ouverture officielle de notre nouveau local, nous lui remettions un certificat de « Bénévole Émérite », pour le remercier et le féliciter de tout le travail qu'il avait accompli à notre société.

Ton absence nous manque beaucoup Léandre. Je m'unis aux membres du conseil d'administration et à tous(tes) ses amis(es) en généalogie pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille. Le souvenir de Léandre restera gravé longtemps dans nos coeurs.

Aurevoir Léandre !

Par Lucien Gouin

Alphonse Bisson

Fils d'Étienne Bisson et Delvina Jacques, Joseph Alphonse est né le 30 janvier 1895. Il fut baptisé le même jour à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Georges Vaillancourt et Philomène Jacques (tante maternelle), lui servirent de parrain et marraine.

Joseph Alphonse est décédé le 13 octobre 1918, de phtisie, maladie contractée au front en Europe. Il fut inhumé le 16 octobre suivant, à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Il était âgé de 23 ans.

Parents de Joseph Alphonse :

Étienne Bisson : fils de Louis Bisson et Lucie Nadeau. Épouse le 25 juillet 1882 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie, Delvina Jacques, fille de Vital et Adèle Drouin. Née vers 1862. Décédée le 7 mars 1910 et inhumé le 9 mars suivant à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie, à l'âge de 48 ans. Théodore Jacques, son frère, lui servit de témoin lors de l'inhumation.

Frères et soeurs de Joseph Alphonse :

J. Ludger : né et baptisé le 08-04-1883 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédé le 19-06-1901 à l'âge de 18 ans et inhumé le 21 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

J. Gédéon : né le 30-04-1884 et baptisé le 1er mai à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédé le 17-08-1887 à l'âge de 3 ans et inhumé le 18 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

M. Léonie : née et baptisée le 08-04-1885 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédée le 18-05-1890 à l'âge de 5 ans et inhumée le 19 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

M.Cléophis : née et baptisée le 01-09-1887 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédée le 21-11-1887 à l'âge de 2 mois 15 jours et inhumée le 22 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

M. Delvina : née et baptisée le 02-04-1891 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédée le 23-01-1894 à l'âge de 3 ans et inhumée le 24 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

J. Pierre : né et baptisé le 28-02-1893 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédé le 21-01-1894 à l'âge de 1 an et inhumé le 22 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

Anonyme : né et décédé le 12-02-1894, inhumé le 13 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

J. Georges Étienne : né et baptisé le 02-06-1896 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Décédé le 28-07-1899 à l'âge de 3 ans et inhumé le 29 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie.

J. Étienne Onésime : né le 27-04-1900 et baptisé le 28 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Épouse le 07-02-1921 à Robertsonville, Delvina Bisson, fille de Théodule et Florida Turcotte.

J. Louis : né et baptisé le 16-08-1901 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie. Épouse le 11-04-1934 à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie, Rose-Aimée Perron, fille de Thomas et Mélina Routhier.

Les Bisson (1)

Mariage Date & Lieux	Époux(se)		Épouse(x)	Père & Mère
St-Côme-de-Vair, Maine, France	Gervais	-1-	Marie	Lereau, René Guillin, Marguerite
25/09/1664 Québec	Gervais	-2-	M. Madeleine	Boutet, Simon De Villiers, Anne
24/01/1701 Ste-Foy	Antoine	-3-	Élisabeth	Labadie, François Hébert, Jeanne
04/02/1732 Ste-Foy	Jean François	-4-	M. Françoise	Petitclerc, Jean Prévost, M. Françoise
20/02/1764 Ste-Foy	Jean François	-5-	Josette	Belleau, Charles Girard, Célile
11/11/1817 Ste-Foy	Paul	-6-	M. Claire	Labbé, Augustin Grenier, M. Claire
27/01/1857 St-Frédéric, Beauce	Vital Louis	-7-	Lucie	Nadeau, Damase Létourneau, Esther
25/07/1882 Ste-Marie, Beauce	Étienne	-8-	Delvina	Jacques, Louis Drouin, Adèle
	Alphonse	-9-		

(1) Bisson/Buisson dit Saint-Côme

Accidents dans les mines :

Par Lucien Gouin

Henri Jacques

Fils de Jean Jacques et Bernadette Lessard, Henri est né le 3 novembre 1935 et fut baptisé le jour suivant à la paroisse Sacré-Cœur-de-Marie, sous les prénoms de Joseph Henri Aimé. Ses grands-parents maternels, Simon Lessard et Anna Perron, lui servirent de parrain et marraine.

À la paroisse St-Noël-Chabanel, Thetford Mines, le 31 mai 1958, Henri épouse Colette Demers, fille de Georges et Rose Aimée Tanguay. Colette est née le 26 août 1939 et fut baptisée le jour suivant à la paroisse St-Alphonse Thetford Mines.

De cette union, est né Joseph Jean André, le 17 mars 1959 et baptisé le 22 à la paroisse St-Noël-Chabanel T.M. Il a épousé Marie Turcotte, le 2 mai 1981 à la paroisse St-Athanase d'Inverness. De plus, le 6 octobre 1962 est née Marie Danie Rose qui fut baptisée le 7 à la paroisse Ste-Marthe T.M. Elle a épousé Danny Vachon le 18 mai 1985 à la paroisse Ste-Marthe T.M. Celui-ci était le fils de Laurent et Marielle Gilbert.

Henri Jacques est décédé, à l'âge de 49 ans, peu de temps après son arrivée au Centre hospitalier de la région de L'Amiante, vendredi le 23 novembre 1984, des suites d'un accident survenu vers les 18h30 à la mine Lac d'amiante du Québec Ltée, division Coleraine. Il fut inhumé le 26 novembre à la paroisse St-Alphonse T.M. Son fils signa comme témoin aux funérailles. Monsieur Henri Jacques demeurait au 1230 rue Blanchet à Thetford Mines.

Selon l'article du Courrier Frontenac, en date du 26 novembre 1984 : « La victime aurait été accidentellement coincée, lorsqu'une trappe d'acier actionnée par un cylindre hydraulique, se serait rabattue sur lui et son compagnon, alors qu'ils procédaient à l'inspection d'une trémis à fibres.»

M. Magella Malenfant de Black Lake, ayant été plus chanceux que la victime, aurait réussi à s'esquiver et, malgré sa blessure à l'épaule, se serait empressé d'aller chercher du secours afin d'enlever la pression sur la trappe, pour libérer monsieur Jacques.

Connaissez-vous le cimetière des « cholériques » à Ste-Marie de Beauce ?

Yvette Fecteau nous a informé qu'il a bien existé vers les années 1830. Pourquoi « cholérique » ?

Parce que c'était des décès survenus à la suite du choléra !

Stage aux Archives nationales de France :

Par Stéphane Hamann

Le 1er juillet 1999, je revenais au Québec après avoir effectué un stage de trois mois aux Archives nationales de France, qui étaient situées à Paris. C'est à titre de représentant de l'Association des archivistes du Québec et par la collaboration des Archives nationales du Québec que j'ai pu vivre cette expérience professionnelle hors du commun.



Stage technique international d'archives 1999
Source : Centre historique des Archives nationales de France – Atelier de photographie.

Je dois déjà parler de mon stage comme d'un souvenir. C'est difficile d'expliquer en quelques lignes ce que j'ai vécu pendant ces trois mois. Je crois que c'est encore plus difficile, lorsque c'est la première fois que l'on met les pieds sur le continent européen. Le stage, c'est aussi Paris, avec son climat où il fait noir l'été qu'aux environs de 23h00; sa nourriture avec le bon pain, les pâtisseries, le vin et le fromage; son architecture et ses parcs; c'est également sa population, avec ses 6 millions de parisiens, sans oublier les millions de touristes; son histoire avec ses nombreux musées et monuments...Mais ce que je retiens d'abord et avant tout, c'est le lien d'amitié qui s'est développé entre collègues de différents pays.

Trente-deux stagiaires venant de vingt-cinq pays différents ont participé à ce 49e stage technique international d'archives : Allemagne (2), Belgique, Brésil, Cameroun, Canada (2), Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Espagne (3), France (4), Haïti, Hongrie, Iran, Lituanie, Moldavie, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Suisse, République Tchèque, Sénégal et le Togo.

Le stage avait comme objectif de nous familiariser au système archivistique français, de débattre sur les grands thèmes de notre profession (la collecte d'archives, le traitement, le tri et la sélection, la diffusion, la conservation, la numérisation...) et de découvrir la culture française notamment pendant le voyage d'étude organisé autour de Rouen, Evreux, Le Havre, Etretat et Jumièges.

L'on retrouve dans les différents services d'archives en France, selon les dernières statistiques, 2,752 km linéaires d'archives (imaginez, un rayonnage d'archives qui couvre la distance entre la ville de Québec et celle de Winnipeg) réparties parmi les services suivants :

- Archives nationales
- Archives départementales
- Archives communales
- Archives régionales
- Autres services

Il est très important de bien connaître ces services d'archives avant d'effectuer vos recherches. Si vous avez besoin d'informations sur la façon de chercher, en France ou dans d'autres pays, n'hésitez pas à communiquer avec moi par l'entremise de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines.

Dossier à suivre...



Théophile Grenier et Mary Turcotte, lors de leur 60ième anniversaire de mariage.
Source : Françoise Grenier